

La coordination des écoles jésuites

1. Les collèges et instituts jésuites dans la société



Les collèges et instituts jésuites s'insèrent dans un système scolaire défini et dans une société précise. Ils participent aux politiques éducatives de la Communauté française de Belgique. Ils sont subsidiés parce qu'ils remplissent un service public. Ils le font en poursuivant les objectifs généraux de l'enseignement définis dans le décret Missions, selon la perspective ouverte par le réseau de l'Enseignement Libre Catholique (Mission de l'école chrétienne). Ils participent ainsi à ses diverses structures et collaborent avec les autres écoles, tout en développant une approche éducative spécifique, parmi d'autres. C'est dans ce cadre que nos projets éducatifs cherchent à amener les jeunes à développer leurs potentialités et à s'engager dans la construction d'un monde plus juste et plus solidaire.

Dans ce contexte ambigu, la doctrine pédagogique de l'excellence peut être propice à des demandes et des pratiques élitistes. Nos institutions actuelles risquent ainsi de rester traversées de liens de dépendance par rapport à des groupes privilégiés de leur ville, qui perçoivent le développement des potentialités des jeunes comme le chemin pour conquérir une position dominante et non comme subordonné à un engagement pour un monde plus juste. Nous serions alors bien à distance de notre objectif de combattre tout type d'oppression et de nous engager dans la construction d'une société où chacun serait accepté et respecté pour ce qu'il est, et aimé comme tel.



Cette interpellation, parce qu'elle rejoint les contradictions qui traversent notre société comme chacun d'entre nous, n'a pas de réponse simple ni immédiate. Elle se clarifie dans la confrontation au message libérateur de l'Évangile et, pour agir, elle appelle analyse et discernement, imagination et créativité, confiance dans les autres et dans l'avenir, prises de position et actions. L'horizon des perspectives éducatives ignatiennes nous rapproche ainsi de l'intuition initiale en nous proposant une voie pour inventer nos réponses, selon les caractéristiques particulières à chaque école et au contexte social qui l'enserme.

" Ne nous trompons pas : combien de nos étudiants arrivent (dans nos écoles) simplement à la recherche de l'excellence que nous offrons, et d'une formation qui leur permette d'obtenir un bon poste de travail et de grossir leurs revenus ".
(P.-H. Kolvenbach, Pédagogie ignatienne. Approches concrètes, p. 50)



Coordination des collèges et instituts jésuites de la Belgique francophone

rempart de la Vierge 11 - B-5000 Namur - Tél: +32 (0)81 72 51 97 - Fax: +32 (0)81 72 51 98

<http://www.educationjesuite.be> - stephanie.medina@fundp.ac.be

2. La Coordination des collèges et instituts jésuites

Un esprit de famille circule entre les établissements scolaires de références ignatiennes, qui facilite les rencontres et les échanges, fortifie l'expérience, s'en nourrit et se concrétise dans les pratiques pédagogiques. Issues d'une tradition séculaire, ces approches pédagogiques ont montré une fertilité qui explique leur reprise par d'autres écoles et pédagogues. Elles s'enrichissent aussi de l'inspiration spécifique des écoles récemment associées.

C'est à partir de cette identité que chaque école est appelée à s'insérer dans le tissu local et à collaborer avec les autres établissements.

La coordination principale des collèges et instituts jésuites rassemble 1158 membres du personnel, 3667 élèves dans l'enseignement fondamental (maternelles et primaires) ainsi que 9035 élèves dans l'enseignement secondaire.



La coordination des écoles couvre 4 domaines:

1. L'organisation de rencontres entre ceux, qui, dans les différents établissements, exercent une responsabilité institutionnelle, pédagogique ou pastorale.
2. L'animation de l'Inspection pédagogique qui, en collaboration avec les conseillers diocésains, aide à l'explicitation, à la mise en oeuvre des programmes et à l'évaluation des pratiques.
3. La coordination et le soutien des Pouvoirs-Organisateurs, en particulier des présidents.
4. La participation aux différents rouages de l'Enseignement Catholique.

Actuellement, c'est **Marc Bourdoux** qui coordonne les écoles.

Il est aussi délégué du Père Provincial des jésuites pour les collèges.

